



PRIX Section Science et Ingénierie Quantiques (SIQ) Règlement

Article 1

Pour marquer l'importance qu'elle accorde à l'excellence de ses étudiants, la Section Science et Ingénierie Quantiques (section SIQ) décerne les prix suivants :

Article 2

1. Titre/Unité : Prix de la Section Science et Ingénierie Quantiques (meilleure moyenne de Master)
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant.e ayant obtenu la meilleure moyenne au Master Science et Ingénierie Quantiques.
2. Titre/Unité : Prix de la Section Science et Ingénierie Quantiques (2^{ème} meilleure moyenne de Master)
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant.e ayant obtenu la 2^{ème} meilleure moyenne au Master Science et Ingénierie Quantiques.

Article 3

1. Les lauréat.e-s des prix d'excellence pour la moyenne du master sont sélectionnés sur la base de la moyenne officielle calculée par IS-Academia et est attribué aux deux meilleures moyennes.
2. Le montant du prix pour la meilleure moyenne du master est de 1000 CHF. Le montant du prix pour la 2^{ème} meilleure moyenne du master est de 500 CHF.
3. Si plusieurs étudiant.e-s remplissent la condition de la meilleure moyenne au Master Science et Ingénierie Quantiques, le prix est décerné entièrement à chacun.e.

Article 4

Le Prix est attribué en principe chaque année. Lorsqu'il est jugé que le niveau d'excellence pour un prix n'est pas atteint par un candidat.e, la section SIQ peut renoncer à le décerner.

Article 5

Les prix sont décernés lors de la cérémonie de remise de diplôme de la section SIQ.

Lausanne, le 08 janvier 2024

N. Macris

Prof. Nicolas Macris
Directeur de la Section Science et
Ingénierie Quantiques